



Newfoundland and Labrador
Arts Council



The Prince Edward Island Council of the Arts
Conseil des Arts de l'Île-du-Prince-Édouard

Arts
NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

artsnb
artsnb.ca

FOR IMMEDIATE RELEASE

La coopération dans les arts en Atlantique

Le 25 octobre, 2012 (St. John's, NL) – Le Newfoundland and Labrador Arts Council (NLAC) a récemment organisé une réunion de plusieurs jours pour les organismes publics de soutien aux arts de l'Atlantique, y compris le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, Arts Nova-Scotia, the Prince Edward Island Council for the Arts, ainsi que le NLAC. Chaque organisation était représentée par le directeur général et le président. L'objectif de ces réunions était de mettre la touche finale à un protocole d'entente (PE) innovant.

Le protocole d'entente reconnaît une volonté unanime de favoriser une présence dynamique et artistique contemporaine au Canada atlantique qui inclut une collaboration sur des initiatives destinés aux artistes et aux citoyens de la région de l'Atlantique. Avec un total de onze résolutions, le mémorandum indique une volonté commune d'initier des projets artistiques panatlantique stratégiques, de représenter la région dans le cadre d'une seule voix au besoin, d'élaborer des positions communes pour le Canada atlantique sur les questions nationales concernant les arts, et de coordonner la recherche et l'analyse des activités artistiques, politiques et programmes qui affectent ou concernent les provinces de l'Atlantique.

Le comité travaillera à la réalisation de ces résolutions et d'autres qui surgissent. Les réunions se tiendront à tour de rôle dans les provinces de l'Atlantique. « Ce fut un grand plaisir pour le NLAC d'accueillir ces importantes réunions au cours de laquelle un accord historique a été établi, nous sommes impatients de poursuivre le dialogue et la collaboration avec nos collègues de l'Atlantique », a déclaré Tom Gordon, président du NLAC.

« En travaillant ensemble, nous croyons que nous pouvons offrir à nos artistes des possibilités accrues et à notre région une présence sur la scène nationale », a déclaré Candace Stevenson, présidente d'Arts Nova Scotia.

Tim Borlase, président du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (**artsnb**), est « ravi de célébrer la première de plusieurs initiatives passionnantes que OPSAA va œuvrer en tant que groupe: une Conférence sur les arts autochtones de l'Atlantique et des échanges d'artiste professionnelle de la région de l'Atlantique artiste entre Terre-Neuve et-Labrador, Nouvelle-Écosse, île du Prince Édouard et Nouveau-Brunswick. Nous avons commencé avec un départ très positif sur les efforts qui récolteront des avantages pour les arts et la culture dans la région de l'Atlantique. "

Greg Doran, président du conseil de Prince Edward Island of the Arts, fait écho aux sentiments de ses contreparties, et il a ajouté qu'il était « très heureux de voir ce groupe se rencontrer. Ce fut long à venir, et les avantages sont infinis. Nous avons tous beaucoup à partager et d'apprendre les uns des autres, et Les organismes publics de soutien des arts en Atlantique sera la plate-forme qui permettra cette collaboration de s'épanouir. "

Le protocole d'entente sur la coopération de l'Atlantique dans les arts a été officiellement signé au bureau du NLAC le 21 Août 2012 et sera revue en 2015.

Media Contact:

Joshua Jamieson

Communications Officer

Newfoundland and Labrador Arts Council

(709) 726-2212 or long distance toll free 1 (866) 726-2212 (NL only)

jjamieson@nlac.ca

www.nlac.ca

The NLAC is a non-profit Crown agency created in 1980 by The Arts Council Act. Its mission is to foster and promote the creation and enjoyment of the arts for the benefit of all Newfoundlanders and Labradorians. The Council is governed by a volunteer board of 13 appointed by government, reflecting regional representation of the province. This includes 10 professional artists who provide sectoral representation of the arts community; one community representative (with an interest in the arts); one business representative (with an interest in the arts); and one representative of the Department of Tourism, Culture and Recreation (non-voting). The NLAC receives an annual grant of \$2.1 million from the Province to support a variety of granting programs, program delivery, office administration, and communications. It also seeks support from the public and private sector. It supports the following artistic disciplines: dance, film, multidiscipline, music, theatre, visual art, and writing.